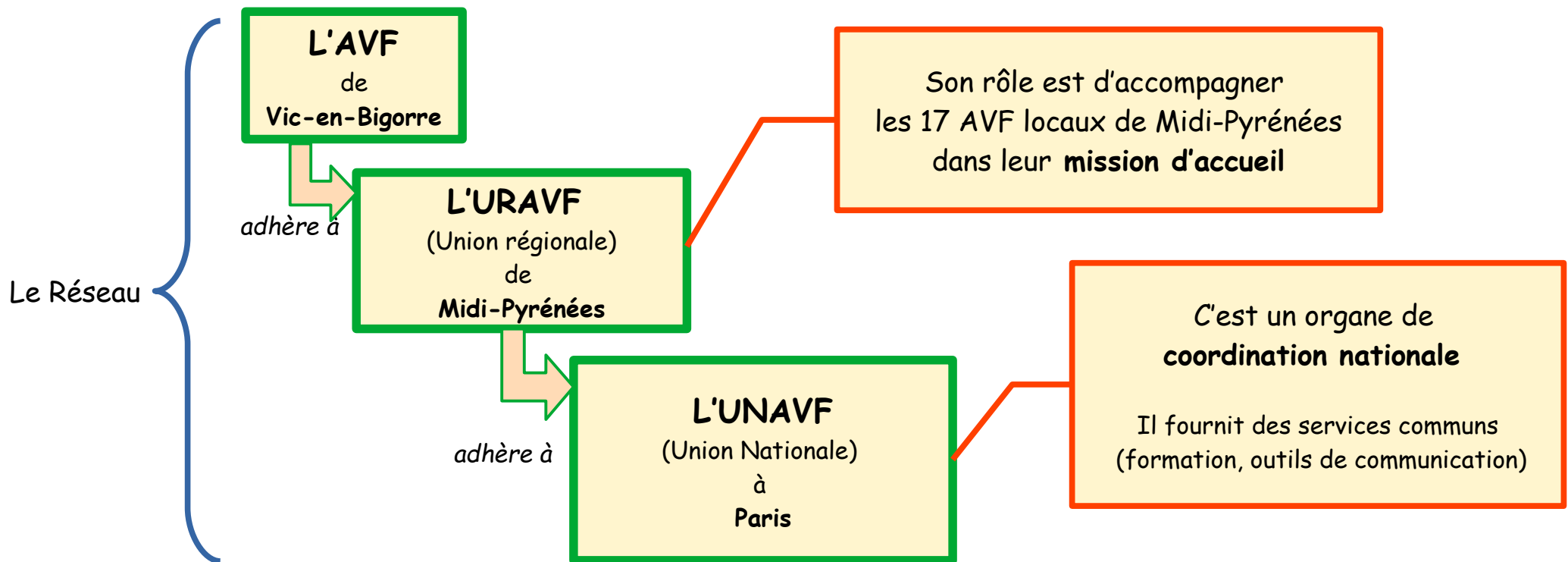


La Charte des Accueil des Villes Françaises

« Accueillir en priorité les Nouveaux Arrivants dans nos villes
et les personnes en recherche de lien social
pour favoriser la création et le développement d'un réseau relationnel
en s'appuyant sur un principe fondateur, l'incitation au bénévolat
et sur des valeurs partagées ». (Extrait)

L'adoption de la Charte confirme l'appartenance au **Réseau des AVF**
et la mise en place du **Projet Associatif du Réseau des AVF (PAR)**



 Les atouts de l'appartenance au Réseau des AVF : une **identité commune**, une **dynamique collective**, une **efficacité amplifiée**, une **solidarité entre les membres** et une **présence active dans la société**.